



**Bureau Exécutif +
Commission consultative des Président(e) de clubs**
Relevé de décisions
Réunion en visioconférence du Jeudi 27 Mai 2021

Le Président **Loreto GUAGLIARDI** ouvre la séance à 18h30.

Présents : Mmes **BRETHES - DANTHEZ** - MM. **GUAGLIARDI P. - LUMALE - ROSELIER - VIELLE** -
Pour la commission consultative des Président(e)s de clubs : Mmes **CAZABAN - POTEAUX** -
MM. **BARBARO - BERNARD - BOUE-BIGNE - FEY - MAZEAU**


Assiste : M. **COURROUYAN** (Directeur Administratif et Financier) - **OYHAMBERRY** (Conseiller
auprès du Président pour la structuration et l'accompagnement des clubs Elite du District)

Excusés : MM. **LESCA** - Pour la commission consultative des Président(e)s de clubs : MM.
DUMAS - JACQUEMAIN - SANCHEZ

En ouverture de cette réunion, le Président souhaite la bienvenue aux membres de la
commission consultative des Président(e)s de clubs.

Informations et dossiers en cours

- **Election à la Présidence de la LFA** : le Président donne un compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur du 30 Avril dernier, qui a vu l'élection de M. Vincent NOLORGUES à la tête de l'instance fédérale. Le Bureau Exécutif adresse toutes ses félicitations à M. NOLORGUES et son équipe.
- **Statistiques licences de la saison 2020/2021** : Le nombre de licenciés du District des Landes de football pour la saison 2020/2021 s'établit au final à 10 318, soit une perte de 1 145 licences par rapport à la saison dernière.



Dans le détail, environ 50% de la perte de ces effectifs proviennent des licencié(e)s du football d'animation. Le nombre de dirigeants (es) bénévoles est également en baisse ce qui inquiète particulièrement le Président qui présentera une action forte sur l'engagement bénévole pour la saison prochaine.

- **Nouvelle licence « bénévole »** : Cette licence, validée par la dernière Assemblée Fédérale, s'adresse principalement à des personnes actives dans les clubs et n'occupant pas de fonction officielle. Le Président de la LFA, Vincent NOLORGUES, fera une intervention en visioconférence sur ce sujet lors de la prochaine Assemblée Générale du District du 12 Juin 2021.
- **Situation des clubs landais après un an de crise Covid 19** : le Président présente le résultat du questionnaire envoyé aux clubs concernant leur situation après un an de crise Covid19. Il tient à remercier les clubs de leur retour en nombre, plus de 40 réponses ayant été collectées. Les résultats de cette enquête feront l'objet d'une présentation détaillée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale du 12 Juin 2021.
- **Assemblée Générale du Samedi 12 Juin 2021** : sur proposition du Président, le Bureau Exécutif valide l'organisation d'une Assemblée Générale le Samedi 12 Juin 2021 à Moliets – centre de séminaires – à 10h. Cet auditorium d'une grande capacité permettra de respecter la distanciation sociale et les gestes barrières.


Le Bureau Exécutif valide l'ordre de jour provisoire suivant :

09h00-09h45 : Accueil - Pointage des clubs

10h00 : Ouverture des travaux

- ✚ Ouverture par le Président du District des Landes de Football
- ✚ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 Septembre 2020 – vote –
- ✚ Election d'un membre pour compléter le Conseil d'Administration – vote –
- ✚ Organisation de la saison 2021/2022
 - Projet associatif
 - Projet sportif
 - Plan d'actions techniques
- ✚ Remise de dotations et distinctions honorifiques
- ✚ Intervention des invités
- ✚ Clôture des travaux

- **Réservation centre d'hébergement Cap Landes** : depuis fin Septembre 2020, le centre d'hébergement Cap Landes est réservé par les services de l'Etat et de la Croix Rouge pour un hébergement d'urgence pour les sans-abris mais aussi comme centre d'isolement dans le cadre de la pandémie de Covid19.



La convention de mise à disposition touche à sa fin, avec une échéance au 31 Mai 2021. Le centre sera donc prochainement rouvert à la clientèle dans les premiers jours du mois de Juin 2021.

- **Organisation de rencontres amicales** : avec l'autorisation des pouvoirs publics, les rencontres amicales sont de nouveau autorisées depuis le 19 Mai 2021 pour les mineurs, et à partir du 09 Juin 2021 pour les Seniors. Le Président rappelle les conditions de participation à ces rencontres pour les joueurs licenciés d'autres clubs ainsi que pour les joueurs non licenciés. L'obligation règlementaire de déclarer ces rencontres amicales pour les matches Jeunes à 11 et Seniors reste active.

Accompagnement des clubs

Le Président récapitule toutes les décisions prises par les instances du football en faveur des clubs depuis la décision d'arrêt de la saison 2020/2021.

Au niveau fédéral, la FFF a décidé d'un plan de soutien en matériel à hauteur de 15 millions d'euros répartis en bons d'achat d'une valeur de 500 € à 5 000 € pour les clubs disposant d'une école de football, en fonction du nombre de licencié(e)s. Les autres clubs amateurs recevront directement une dotation Nike en matériel.

Au niveau régional, la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine a décidé de rembourser la totalité des droits d'engagements de la saison 2020/2021 et de soutenir les clubs de 1 à 200 licencié(e)s avec une aide de 700 € à 1 000 € (dégressive en fonction du nombre de licencié(e)s). Pour les clubs de +200 licenciés, en difficulté sur le plan financier, une aide pourra être apportée sur présentation d'un dossier. Le montant total de l'aide régionale devrait atteindre le million d'euros.

Au niveau départemental, après avoir participé au début de saison à l'aide de 1.5€ par licence suite à l'arrêt de la saison 2019/2020, le Comité départemental a décidé de l'abandon de la totalité des droits d'engagements de la saison 2020/2021. Ces 2 actions représentent une aide directe aux clubs landais de près de 65 000 €.

Le Président conclut ce chapitre en précisant qu'il échange avec plusieurs partenaires (Etat, Conseil Départemental, Communautés de Communes, ...) pour une aide conséquente à la prise de licence pour la saison 2021/2022. Il présente notamment l'aide de l'Etat de 50 € par licence dans le cadre du Pass Sport soutenu par l'Etat.



Organisation de la saison 2021/2022

Le Président dévoile les grandes orientations de la saison 2021/2022.

- **Pôle des Activités Sportives**

Les championnats Seniors seront reconduits dans les mêmes conditions que cette saison.

Au niveau des nouveautés, un championnat Seniors Féminines à 11 sera organisé en partenariat avec le District 64. Au niveau des Jeunes, une expérimentation sera menée pour les ados, avec une pratique à 8 diversifiée. Une action nouvelle sera également engagée dans la plus jeune des catégories du football d'animation (U6/U7).

- **Technique**

La technique sera au cœur du projet de relance de l'activité avec la réactivation du Plan de Performance Fédéral (PPF autour des détections et sélections départementales). 5 centres de perfectionnement pour les catégories U10/U11 seront également proposés après les vacances de Toussaint. Enfin, le fonctionnement et le subventionnement des sections sportives, 1^{er} et 2nd cycle, seront révisés.

- **Projet associatif – actions prioritaires**

En raison de la pandémie de Covid19 et de l'arrêt prématurée de la saison, le projet associatif de l'équipe élue le 12 Septembre 2020 doit être revu. A l'occasion du lancement de la prochaine saison, 3 actions principales seront priorisées :


- Création d'une fondation pour le bénévolat
- Accompagnement des clubs dans la professionnalisation
- Recrutement, formation et fidélisation des arbitres

Ces 3 actions fortes en faveur des clubs landais feront l'objet d'une présentation détaillée lors de la prochaine Assemblée Générale du 12 Juin 2021.



Pôle de gestion

- **Situation du personnel** : le Président indique le maintien du dispositif de l'activité partielle pour le mois de Juin 2021. Toutefois, certaines modifications horaires interviendront à compter du 01 Juin 2021, pour un retour progressif de l'ensemble des personnels au centre départemental : M. Kevin GUINET, en télétravail depuis plusieurs mois, réintègre son poste de travail à temps partiel au 01 Juin, Mme Christelle PULON

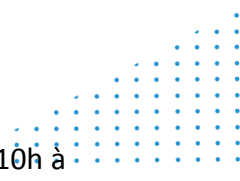


voit son volume horaire augmenter en fonction de l'occupation du centre Cap Landes. Les autres personnels restent soumis au dispositif de l'activité partielle dans les mêmes conditions que ces derniers mois. A compter du 01 Juillet 2021, le Bureau Exécutif valide le retour de l'ensemble du personnel à temps complet.

- **Maintien du salaire net des personnels sur le mois de Mai 2021** : sur proposition du Président, le Bureau Exécutif valide le maintien du salaire net à 100% pour le personnel administratif et technique du District des Landes de Football sur le mois de Mai 2021.
- **Compte rendu des entretiens annuels du personnel** : le Président indique avoir rencontré l'ensemble des personnels dans le cadre des entretiens annuels ce Jeudi 27 Mai 2021. Des remerciements ont été unanimement adressés aux élus pour le maintien du salaire net pendant la période de crise COVID 19.

Planning

Le Président rappelle les prochaines dates importantes :

- Réunion des Présidents de clubs en visioconférence le Vendredi 28 Mai 2021 à 12h30 (dernière visio de la saison)
 - Conseil d'Administration le Mardi 01 Juin 2021 à 18h30
 - Assemblée générale du District des Landes de Football le Samedi 12 Juin 2021 à 10h à Moliets (centre de séminaires)
- 

Avant de conclure, le Président remercie les membres de la commission consultative des Président(e)s de club pour leur participation. Il indique qu'à la demande de plusieurs représentant(e)s de club, le rendez-vous en visioconférence du vendredi à la pause méridienne pourrait être reconduit la saison prochaine, à raison peut-être d'un rendez-vous mensuel.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h.

Vu le Président, **Loreto GUAGLIARDI**

